



Avis d'audience publique

Le 9 juin 2006

Réf. 2006-H-08

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique de deux jours pour l'examen d'une demande présentée par Hydro-Québec, Montréal (Québec) visant le renouvellement du permis d'exploitation de la centrale nucléaire de Gentilly-2, située à Bécancour (Québec).

Hydro-Québec sollicite le renouvellement de son permis jusqu'au 31 décembre 2010.

Premier jour d'audience : Le 16 août 2006
Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN,
au 14^e étage du 280, rue Slater, à Ottawa (Ontario)

Deuxième jour d'audience : Les 7 et 8 novembre 2006
Lieu : Auberge Godefroy, au 17575, boul. Bécancour,
Secteur St-Grégoire, à Bécancour (Québec)

L'audience publique se déroulera selon l'ordre du jour publié avant la date d'audience.

Le public est invité à commenter la demande en déposant un mémoire et, si désiré, présenter oralement un sommaire du mémoire lors du deuxième jour d'audience. A cette fin, le public doit déposer une demande d'intervention auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous au plus tard le 6 octobre 2006 en y indiquant, s'il y a lieu, le désir de faire un exposé oral devant la Commission. Conformément aux *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les demandes d'intervention doivent inclure un mémoire et, s'il y a lieu, le texte intégral de la présentation orale.

L'ordre du jour et des renseignements sur le processus d'audience figurent sur le site Web de la CCSN à www.suretenucleaire.gc.ca. Les documents d'audience (mémoires) ne sont pas disponibles en ligne; on doit en faire la demande auprès du Secrétariat, à l'adresse suivante :

a/s de Louise Levert

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater, C.P. 1046
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : (613) 996-9063 ou 1 800 668-5284

Télec. : (613) 995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca